

Cotisations Affiliations/adhésions 2020/2021

Cotisations annuelles (sans assurance)					
<i>Licences omnisports</i>	<i>Cotisation</i>	<i>Part Fédérale</i>	<i>Part Comité</i>	<i>Part Régionale</i>	<i>A verser à la Fédération</i>
Adulte (né en 2002 et avant)	33,00 €	14,88 €	16,56 €	1,56 €	16,44 €
Jeune (né entre 2003 et 2007)	26,72 €	11,92 €	13,54 €	1,26 €	13,18 €
Enfant (né en 2008 et après)	17,10 €	7,62 €	8,66 €	0,82 €	8,44 €

Assurance Tous Sports (annuelle ou individuelle)..... 3 €

Cartes Accueil et Découvertes (avec assurance)						
<i>Licences omnisports</i>	<i>Cotisation</i>	<i>Part Fédérale</i>	<i>Part Comité</i>	<i>Part Régionale</i>	<i>Assurance (RC + IA)</i>	<i>A verser à la Fédération</i>
Adulte (né en 2002 et avant)	17,18 €	6,11 €	7,15 €	0,92 €	3,00 €	10,03 €
Jeune (né entre 2003 et 2007)	14,43 €	4,90 €	5,77 €	0,76 €	3,00 €	8,66 €
Enfant (né en 2008 et après)	10,53 €	3,18 €	3,82 €	0,53 €	3,00 €	6,70 €
Carte Initiative Populaire	2,86 €	0,75 €	0,92 €	0,19 €	1,00 €	1,94 €

La carte 4 mois, et la Carte Initiative Populaire (CIP), ne sont pas des licences. Ce sont des cartes Accueil et Découverte qui permettent à des non-licenciés de pouvoir découvrir la FSGT au cours d'initiatives organisées, soit par la FSGT, soit par des clubs affiliés. Ces cartes ne sont pas utilisables pour des compétitions donnant lieu à classement-s, à titre-s, et/ou donnant accès à des championnats de niveau départemental, régional, national ou international. Leurs modalités de délivrance et d'utilisation sont sous la responsabilité du Comité FSGT. La Carte 4 mois est valable de date à date. La Carte Initiative Populaire (CIP) est valable de 1 à 3 jours consécutifs, même en semaine. Dans la saison, la CIP ne pourra être utilisée que 3 fois au maximum par la même personne.